



Plan d'Action Annuel 2007
**« Projet de Développement Local d'Appui aux
Communes de l'Alibori »**

Entre
**L'Association pour la Promotion de l'Intercommunalité dans le
Département de l'Alibori (APIDA)**

Et le
Programme des Nations Unies pour le Développement

Description sommaire

Le Projet de Développement Local et d'appui aux Communes de l'Alibori (ADECOM) a pour objectif global de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations du département de l'Alibori et de favoriser l'ancrage du processus de décentralisation au niveau local.

A travers la structuration d'une intercommunalité pérenne et la mise en place d'un cadre de concertation entre élus et populations, ce projet permet aux communes de l'Alibori d'améliorer l'accessibilité et la qualité des services publics locaux aux populations. Il contribue ainsi à l'atteinte des effets clés retenus dans le CPAP 2004-2008 notamment ceux visant la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la gestion des communes béninoises.

Les grandes activités inscrites dans le Plan de travail Annuel 2007 sous le cofinancement du PNUD, de l'Association pour le Promotion de l'Intercommunalité dans le Département de l'Alibori (APIDA) et du Conseil Régional de Picardie se présentent comme suit :

- Appuyer la maîtrise d'ouvrage communale
- Mettre en œuvre la « démarche de territoire »
- Accompagner l'opérationnalisation du service intercommunal d'appui conseil
- Appuyer l'élaboration des budgets communaux
- Elaborer les diagnostics institutionnel, financier et économique des communes et préparer les plans de redressement ;
- Mettre à la disposition de la structure intercommunale un fonds de développement local et un fonds intercommunal d'appui-conseil pour le renforcement des capacités communales ou réaliser des études
- Mettre en place un système de suivi évaluation et capitalisation ;

PAGE DE SIGNATURE

Pays : République du Bénin

Effets/produits attendus et indicateurs

Effets/Produits	Indicateurs
Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement du Bénin (UNDAF 2004-2008)	
Bases de l'économie renforcées à travers une meilleure gouvernance	Capacité de planification et de gestion renforcée au niveau local
Document de Programme de Pays pour le Bénin (CPD)	
- Implication effective des collectivités locales et de la société civile, en particulier des groupes de femmes dans la planification et la gestion locale, y compris la fourniture des services sociaux de base.	- Un cadre légal existe pour la fourniture des services publics par les collectivités locales - La fourniture et la maintenance des services productifs et sociaux aux groupes vulnérables, notamment aux femmes sont assurées ;
Plan d'Action du Programme Pays (CPAP)	
La gestion des Communes est améliorée 1. Les ressources financières des communes sont accrues 2. La fourniture de services communaux est améliorée	- Les ressources propres des communes sont accrues de 15% - Le volume des ressources extérieures mobilisées accroît annuellement de 5% - Les administrations communales sont réorganisées et dotées de manuels de procédures administratives et financières et budgétaires - Le coût et le délai des prestations fournies par les administrations communales sont conformes aux normes minimales en la matière

Structure de mise en œuvre : APIDA

Période du programme : 2006 -2008	
Composante du Programme : Programme Pauvreté	
Titre du projet : Projet d'Appui aux Communes de l'Alibori	
Numéro du Projet :	00048189
Durée.	12 mois
Modalité de gestion	NEX

Budget PNUD :	500 000 USD
Ressources allouées :	
Etat :	101.500 USD
Communes :	101.400 USD
Région Picardie :	418.600 USD

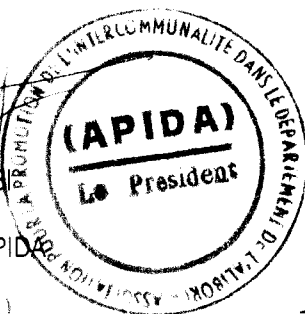
Au nom de l'APIDA

Signature :

Nom : Sabidaré D. SABI

Titre : Président de l'APIDA

Date : 06/09/2007



Au nom du PNUD

Signature :

Nom : Edith Gasana

Titre : Représentant Résident.

Date : 10/09/2007

for

ANALYSE DE LA SITUATION

Le Projet de Développement Local et d'appui aux communes de l'Alibori (PDL-ADECOM) co-financé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Conseil Régional de Picardie (CRP), le l'Etat béninois et l'Association pour la Promotion de l'Intercommunalité dans le Département de l'Alibori (APIDA) a démarré effectivement ses activités le 11 septembre 2006 ; Il a donc connu un seul trimestre d'exécution en 2006 qui a permis essentiellement :

- d'installer et de rendre fonctionnel le Service Intercommunal d'Appui conseil aux Communes
- de prendre contact avec les Communes de la zone d'intervention du projet, la Préfecture, les Services déconcentrés de l'Etat et les partenaires intervenant dans le Département.
- d'appuyer les Communes pour la préparation de leurs budgets de l'année 2007.

Le lancement officiel du projet initialement prévu pour le mois de décembre 2006 n'a été effectif que le 29 janvier 2007 pour des raisons d'harmonisation des calendriers des différents acteurs. L'année 2007 permettra à l'équipe de conduire les principales activités ci-après :

- Mettre en œuvre la « démarche de territoire »
- Appuyer la maîtrise d'ouvrage communale
- Accompagner l'opérationnalisation du service intercommunal d'appui conseil
- Appuyer l'élaboration des budgets communaux
- Elaborer les diagnostics institutionnel, financier et économique des communes et préparer les plans de redressement ;
- Mettre à la disposition de la structure intercommunale un fonds de développement local (FDL) et un fonds intercommunal d'appui-conseil (FIAC) pour le renforcement des capacités communales ou réaliser des études
- Mettre en place un système de suivi évaluation et capitalisation ;

STRATEGIE

La stratégie pour l'année 2007 sera de rendre opérationnel le cadre institutionnel du Projet, d'assurer une responsabilisation accrue de l'APIDA et de mettre en oeuvre les démarches et outils d'accompagnement des communes tels que prévus dans le Document de projet.

A cet effet, les dispositions seront prises pour mobiliser à bonne date les contributions des partenaires qui financent le Projet de sorte à assurer la mise en œuvre harmonieuse des activités planifiées et rendre opérationnels le FDL et le FIAC.

De même, les animateurs de territoire (ADT) seront déployés dans les Communes pour la mise en place d'un dispositif d'animation de la vie locale devant permettre de maintenir un dialogue permanent entre les populations et les élus locaux.

ARRANGEMENT DE GESTION

Le Projet sera mis en œuvre sous la modalité de l'exécution nationale. Ainsi, des avances trimestrielles seront accordées à l'APIDA en vue du financement des activités opérationnelles et du fonctionnement du Projet. Les dépenses qui le requièrent feront l'objet de paiements directs.

S'agissant spécifiquement des ressources du Fonds de Développement Local, le circuit du Trésor sera utilisé. Ainsi, la contribution du PNUD sera versée dans un compte spécifique ouvert à cet effet dans les livres du Trésor.

Le Comité d'Orientation du Projet se réunira pour approuver le plan de travail annuel du projet. En son sein, le PNUD, le CRP, la Direction Générale de l'Administration Territoriale et l'APIDA constitueront le Groupe Exécutif du Projet. Ce groupe assumera les rôles de bénéficiaire principal (pour s'assurer que les activités du Projet profitent effectivement aux bénéficiaires identifiés au démarrage), de fournisseur principal (pour fournir des orientations relatives aux aspects techniques de mise en œuvre du Projet et s'assurer de l'atteinte effective des objectifs de départ) et de conseil (pour accompagner le gestionnaire du Projet dans les décisions de gestion).

Le Secrétaire Permanent de l'APIDA assurera le rôle de Gestionnaire du projet et l'APIDA, celui de partenaire de mise en œuvre.

Le rôle d'"assurance du projet" sera assuré par le Chargé de Programme du PNUD qui est en charge du suivi du Projet. Il effectuera un suivi rapproché du Projet pour le compte du Comité des effets et du Groupe Exécutif du Projet.

SUIVI-EVALUATION

Le projet dispose d'un dispositif de suivi-évaluation qui sera rendu opérationnel au cours de l'année avec notamment la définition d'une situation de référence par rapport aux indicateurs retenus et l'implantation d'un dispositif de collecte de données. A cet effet, des fiches de collecte de données pour le suivi-évaluation du projet seront élaborées et mises en place au niveau des communes et des ADT pour alimenter la base de données. De même, les prestations attendues de chaque cadre du SIAC ainsi que des indicateurs d'utilisation et d'utilité des prestations seront définies.

Un suivi rapproché du projet sera effectué par les services nationaux compétents

CADRE DE RESULTATS ET DE RESSOURCES

RESULTAT ATTENDU	INDICATEUR	ACTIVITE	Détail				Partenaires responsables	Budget Prévisionnel		
			Q1	Q2	Q3	Q4		Sources de fonds	Description	Coût \$US
<p>R1 : Les élus locaux établissent un dialogue permanent avec les populations sur les questions de développement local à travers un dispositif d'animation de la vie locale</p> <p>les PAI 2008 sont élaborés en partenariat avec les acteurs locaux associatifs et communautaires dans le cadre du dispositif de démarche de territoire</p>		<p>A1.1 : Recruter et former les animateurs de territoire</p> <p>A1.2 : Coordonner les activités des ADT sur l'ensemble du Département</p> <p>A1.3 : Mettre en place le dispositif « démarche de territoire » :</p> <p>A1.4 : Appuyer la négociation des "Chartes de Territoire" en adéquation avec les PDC</p> <p>A1.5 : Animer le dispositif "démarche de territoire"</p> <p>A1.6 : Appuyer la mise en oeuvre d'une politique de communication des municipalités vers leurs habitants</p>					APIDA/CIDR/PNUD/MCL	CRP/CIDR	Formation des ADT	10 100,00
							APIDA/CIDR/PNUD/MCL	CRP/CIDR	Frais de gestion MCL et /ou complément salaires ADT	16 000,00
							APIDA/CIDR/PNUD/MCL	CRP/CIDR	Contractualisation APIDA-MCL	3 100,00
							APIDA/CIDR/PNUD/MCL	ETAT	Salaires et charges ADT	40 200,00
							APIDA/CIDR/PNUD/MCL	ETAT	Fonctionnement et déplacement ADT	18 100,00
							APIDA/CIDR/PNUD/MCL	CRP/CIDR	Déplacements locaux	8 500,00
							APIDA/CIDR/PNUD/MCL	CRP/CIDR	Personnel d'appui	9 300,00
							APIDA/CIDR/PNUD/MCL	CRP/CIDR	Frais administratifs locaux	4 900,00
							APIDA/CIDR/PNUD/MCL	CRP/CIDR	Audit du programme	1 000,00
							APIDA/CIDR/PNUD/MCL	CRP/CIDR	Divers et imprévus	2 000,00
							APIDA/CIDR/PNUD/MCL	CRP/CIDR	Assemblées de territoire, formations et réunions	14 100,00
							APIDA/CIDR/MCL	CRP/CIDR		
							APIDA/CIDR/MCL	CRP/CIDR	Formation des animateurs villageois	6 000,00
							APIDA/CIDR/PNUD	CRP/CIDR	Contrats avec les radiodiffusion	4 000,00
							APIDA/CIDR/PNUD	CRP/CIDR	Frais d'élaboration et de diffusion d'émissions télévisées	4 000,00

J

M

<p>R.2 : Les communes ont amélioré la couverture des besoins locaux en services publics de qualité.</p> <p>Le taux d'exécution des ressources du FDL de 2007 est d'au moins 90%</p>	A2.1 : Inventorier et diagnostiquer les infrastructures et équipements communaux	SIAC/Communes	CRP/CIDR									Contribution au FDL	200 000,00	
	A2.2 : Mettre en place un FDL	SIAC/Communes	PNUD									Contribution au FDL	300 000,00	
	A2.3 : Appuyer la maîtrise d'ouvrage communale	SIAC/Communes	Communes									Contribution au FDL	28 000,00	
	A2.4 : Elaborer et ajuster un plan pluri-annuel d'entretien pour chaque ouvrage	SIAC/Communes	CRP/CIDR									Contribution au FDL	83 000,00	
	<p>R.3 : Les administrations communales de l'Alibori sont renforcées par une mutualisation de services d'appui aux Communes.</p> <p>Toutes les administrations communales sont dotées de manuels de procédures de gestion administrative, financière et budgétaire et améliorent la qualité de leurs prestations</p>	A3.1 : Accompagner la mise en place d'un service intercommunal d'appui aux communes	SIAC/Communes	PNUD								Contribution au salaire EMOT	8 500,00	
		A3.2 : Adapter, si nécessaire, les statuts de l'APIDA à l'évolution du contexte national et de ses fonctions d'appui aux communes	PNUD	PNUD									Contribution au salaire EMOT	1 600,00
		A3.3 : Accompagner les communes dans la réorganisation de leurs services	PNUD	CRP/CIDR									Frais de mission EMOT	6 000,00
		A3.4 : Appuyer l'élaboration des budgets communaux	PNUD	PNUD									Contribution du CRP à l'équipement des services techniques communaux	6 000,00
		A3.5 : Elaborer et mettre en œuvre une politique de mobilisation des ressources financières locales	PNUD	PNUD									Contribution du PNUD à l'équipement des services techniques communaux	6 100,00
													Frais de mission EMOT	1 600,00
												Salaires du personnel administratif	25 000,00	
												Salaires du personnel administratif	28 500,00	
												Frais de mission personnel administratif	7 700,00	
												Salaires Gardiens	2 000,00	
												Formation des cadres	3 100,00	
												Formation des cadres	3 100,00	
												Contribution au salaire EFIMORES	8 500,00	
												Contribution au salaire EFIMORES	8 500,00	
												Frais de mission EFIMORES	1 600,00	
												Consultance pour la réalisation du DFIC	10 100,00	
												Consultance pour la réalisation du DFIC	20 100,00	
												Equipement des services communaux et fiscaux	10 100,00	
												Equipement des services communaux et fiscaux	10 100,00	

<p>A3.6 : Aider les communes à remplir leur fonction d'intégration des politiques sectorielles et de l'aide au développement</p>	<p>APIDA/CIDR/PNUD</p>	<p>CRP/CIDR</p>	<p>Formation des Elus locaux et agents communaux</p>	<p>10 100,00</p>
<p>A3.7 : Mettre à la disposition de la structure intercommunale un fonds pour renforcer les capacités communales ou réaliser des études</p>	<p>APIDA/CIDR/PNUD</p>	<p>PNUD</p>	<p>Formation des Elus locaux et agents communaux</p>	<p>4 400,00</p>
<p>A4.1 : Doter l'APIDA en outils, moyens, infrastructures et équipements nécessaires à son bon fonctionnement</p>	<p>APIDA/CIDR/PNUD</p>	<p>ETAT</p>	<p>Location siège APIDA</p>	<p>5 000,00</p>
	<p>APIDA/CIDR/PNUD</p>	<p>Communes</p>	<p>Frais de mission du personnel</p>	<p>11 000,00</p>
	<p>APIDA/CIDR/PNUD</p>	<p>71100</p>	<p>Assurance maladie</p>	<p>5 100,00</p>
	<p>APIDA/CIDR/PNUD</p>	<p>ETAT</p>	<p>Electricité, eau</p>	<p>5 100,00</p>
	<p>APIDA/CIDR/PNUD</p>	<p>ETAT</p>	<p>Téléphone et internet</p>	<p>5 100,00</p>
	<p>APIDA/CIDR/PNUD</p>	<p>CRP/CIDR</p>	<p>Fourniture de bureau</p>	<p>2 500,00</p>
	<p>APIDA/CIDR/PNUD</p>	<p>CRP/CIDR</p>	<p>Entretien, maintenance équipements de bureau</p>	<p>1 600,00</p>
	<p>APIDA/CIDR/PNUD</p>	<p>CRP/CIDR</p>	<p>Consommables informatiques</p>	<p>1 300,00</p>
	<p>APIDA/CIDR/PNUD</p>	<p>CRP/CIDR</p>	<p>Produits d'entretien</p>	<p>1 000,00</p>
	<p>APIDA/CIDR/PNUD</p>	<p>PNUD</p>	<p>Fourniture de bureau</p>	<p>2 500,00</p>
<p>APIDA/CIDR/PNUD</p>	<p>PNUD</p>	<p>Entretien, maintenance équipements de bureau</p>	<p>2 000,00</p>	
<p>APIDA/CIDR/PNUD</p>	<p>PNUD</p>	<p>Consommables informatiques</p>	<p>1 500,00</p>	
<p>APIDA/CIDR/PNUD</p>	<p>PNUD</p>	<p>Produits d'entretien</p>	<p>1 000,00</p>	
<p>APIDA/CIDR/PNUD</p>	<p>CRP/CIDR</p>	<p>Fonctionnement véhicule</p>	<p>4 300,00</p>	
<p>APIDA/CIDR/PNUD</p>	<p>PNUD</p>	<p>Fonctionnement véhicule</p>	<p>13 000,00</p>	
<p>APIDA/CIDR/PNUD</p>	<p>Communes</p>	<p>Audit APIDA et FDL</p>	<p>1 100,00</p>	
<p>APIDA/CIDR/PNUD</p>	<p>PNUD</p>	<p>Audit APIDA et FDL</p>	<p>1 100,00</p>	
<p>APIDA/CIDR/PNUD</p>	<p>Communes</p>	<p>Réunions mensuelles APIDA</p>	<p>4 300,00</p>	
<p>APIDA/CIDR/PNUD</p>	<p>PNUD</p>	<p>Frais de mission sessions COP</p>	<p>2 100,00</p>	
<p>APIDA/CIDR/PNUD</p>	<p>PNUD</p>	<p>Carburant sessions COP</p>	<p>1 000,00</p>	

R.5 : Une politique de promotion de l'économie locale est définie et mise en œuvre.	Les taxes locales sont harmonisées	A4.3 : Renforcer la capacité de la structure intercommunale à influencer les politiques sectorielles	APIDA/CIDR/PNUD	PNUD	71600	Prise en charge des participants à la cérémonie de lancement	5 500,00
			APIDA/CIDR/PNUD	PNUD	72500	Fournitures de bureau (confection dépliant sur format A4)	100,00
			APIDA/CIDR/PNUD	PNUD	73400	Frais de transport	3 500,00
			APIDA/CIDR/PNUD	PNUD	74500	Divers dans le cadre de la cérémonie du lancement	3 100,00
			APIDA/CIDR/PNUD	CRP/CIDR		Consultance pour confection logo APIDA	
			APIDA/CIDR/PNUD	PNUD	71300	Consultance pour confection logo APIDA	
			APIDA/CIDR/PNUD	CRP/CIDR		Réalisation dépliant sur le PDL ADECOM	3 100,00
			APIDA/CIDR/PNUD	PNUD	74200	Réalisation dépliant sur le PDL ADECOM	3 100,00
			APIDA/CIDR/PNUD				
			APIDA/CIDR/PNUD				
Les taxes locales sont harmonisées	A4.4 : Créer des partenariats politiques et techniques avec des collectivités du Nord et leurs réseaux d'acteurs professionnels	A5.1 : Réaliser un diagnostic du tissu économique local	APIDA/CIDR/PNUD	CRP/CIDR		Consultants	2 500,00
			APIDA/CIDR/PNUD	PNUD	71300	Consultants	2 500,00
			APIDA/CIDR/PNUD	CRP/CIDR		Frais de mission Consultants	1 100,00
			APIDA/CIDR/PNUD	PNUD	71600	Frais de mission Consultants	1 200,00
			APIDA/CIDR/PNUD	CRP/CIDR		Location de véhicule	1 000,00
			APIDA/CIDR/PNUD	PNUD	73400	Location de véhicule	1 000,00
			APIDA/CIDR/PNUD	CRP/CIDR		Frais de mission enquêteurs	8 000,00
			APIDA/CIDR/PNUD	PNUD	71600	Frais de mission enquêteurs	4 000,00
			APIDA/CIDR/PNUD	CRP/CIDR		Consultance pour traitement et synthèse des données	2 000,00
			APIDA/CIDR/PNUD	PNUD	71300	Consultance pour traitement et synthèse des données	2 000,00
Les taxes locales sont harmonisées	A4.4 : Créer des partenariats politiques et techniques avec des collectivités du Nord et leurs réseaux d'acteurs professionnels	A5.1 : Réaliser un diagnostic du tissu économique local	APIDA/CIDR/PNUD	CRP/CIDR		Divers pour documentation et gestion	1 300,00
			APIDA/CIDR/PNUD	PNUD	74500	Divers pour documentation et gestion	1 500,00
			APIDA/CIDR/PNUD				

f

m

									APIDA/CIDR/PNUD	CRP/CIDR	Séminaire atelier	7 000,00
									APIDA/CIDR/PNUD	PNUD	Séminaire atelier	4 000,00
										CRP/CIDR	Consultance pour accompagner la diversification de la production	9 000,00
										PNUD	Consultance pour accompagner la diversification de la production	6 000,00
										PNUD	Consultance pour accompagner la recherche des partenaires techniques et financiers pour la promotion du DEL	3 000,00
									CIDR, SIAC	CRP/CIDR	Contribution au salaire ESECC	8 500,00
R.6 : Les expériences de gestion communale sont capitalisées et partagées avec d'autres communes.									CIDR, SIAC	PNUD	Contribution au salaire ESECC	8 500,00

